



联合国
粮食及
农业组织

FOOD AND
AGRICULTURE
ORGANIZATION
OF THE
UNITED NATIONS

ORGANISATION
DES NATIONS
UNIES POUR
L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANIZACION
DE LAS NACIONES
UNIDAS PARA
LA AGRICULTURA
Y LA ALIMENTACION

منظمة
الغذية
والزراعة
للأمم
المتحدة

SAFR/DM/SWIO2/04 INF 1 F

**QUATRIEME CONSULTATION INTERGOUVERNEMENTALE SUR LA
CREATION DE LA COMMISSION DES PECHEES DU SUD-OUEST DE
L'OCEAN INDIEN**

Mahé, Seychelles, 13 – 16 juillet 2004

NOTES POUR LES PARTICIPANTS

ORGANISATION DE LA SESSION

1. La quatrième Consultation intergouvernementale sur la création de la Commission des pêches du sud-ouest de l'océan Indien se tiendra au Berjaya Mahe Beach Resort, Port Glaud, Mahé, Seychelles du 13 au 16 juillet 2004. Le lieu de la conférence est situé à environ 15 km de la capitale, Victoria et est bien desservi par des bus.
2. L'inscription commencera le mardi 13 juillet 2004 à 08h30 ; elle sera suivie de l'ouverture officielle de la Session à 09h30. Les heures de travail normales sont les suivantes : 09h00 à 12h30 et 14.00 à 17h00.

LANGUES DE TRAVAIL

3. Un service d'interprétation simultanée en français et en anglais sera assuré.

FORMALITES D'ENTREE

4. Comme destination touristique, les Seychelles sont facilement accessibles et desservies par quelques grandes compagnies aériennes telles que British Airways, Kenya Airways et Air Mauritius. Air Seychelles, la compagnie nationale assure des liaisons avec l'Afrique du Sud, les Maldives, Singapour, Dubai, Paris, Londres, Rome et Francfort.
5. Tous les voyageurs arrivant aux Seychelles doivent être munis d'un passeport en cours de validité et d'un billet retour. Les Seychelles étant un lieu de tourisme, les visas d'entrée sont délivrés à l'arrivée pour les ressortissants de la plupart des pays. Il y a certaines exceptions et il est donc recommandé aux participants de vérifier s'il leur est nécessaire ou non d'obtenir un visa avant l'arrivée. Pour les ressortissants de pays devant obtenir un visa avant l'arrivée, des dispositions doivent être prises à l'avance avec le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et des Ressources marines en collaboration avec les

services de Passeport et d'Immigration du Cabinet présidentiel, en fournissant les documents attestant la participation à la Consultation en qualité de représentant désigné.

6. Les participants sont invités à communiquer au Chargé de liaison la date et l'heure de leur arrivée pour que celui-ci puisse organiser leur accueil à l'Aéroport international des Seychelles et le transport jusqu'à l'hôtel et au lieu de la conférence.
7. Les voyageurs en provenance de zones infectées par la fièvre jaune doivent être munis d'un certificat de vaccination. Il n'y a pas de paludisme aux Seychelles. Votre avion sera désinfecté par pulvérisation, comme mesure de protection contre les moustiques transmettant la maladie, à l'arrivée à l'Aéroport international des Seychelles.

INFORMATIONS UTILES

8. La République des Seychelles comprend quelque 115 îles disséminées dans le sud-ouest de l'océan Indien sur une Zone économique exclusive de 1 million de km². La population d'environ 80,000 habitants est d'origine diverse : africaine, française, indienne, chinoise, anglaise, arabe et portugaise. L'anglais, le français et le créole sont les langues officielles. La langue administrative est l'anglais.
9. La majorité de la population vit sur des îles granitiques à relief élevé situées au centre d'un vaste plateau submergé au milieu de l'océan. Mahé, l'île principale, fait 30 km de long et 5-7 km de large. Sur sa longueur, des pics et collines montent rapidement jusqu'à 945m. Victoria, la capitale, est le siège du gouvernement et le centre commercial et abrite des installations portuaires et de port de pêche.
10. Le climat est marqué par la mousson. La mousson du sud (de mai à octobre) est caractérisée par une brise fraîche et constante du sud-est, une faible pluviosité et une mer agitée. Les températures varient entre 24C et 31C avec une humidité relative de 80%.
11. La monnaie locale est la roupie seychelloise (SCR). Le taux de change actuel est de 5.5 pour un \$US et de 6.5 pour un Euro. La plupart des banques et hôtels acceptent les principales cartes de crédit et changent les dollars US. La plupart des hôtels peuvent exiger un paiement en devises.
12. Le courant électrique est de 240 volts. Les prises électriques sont du type britannique, à trois fiches. L'eau du robinet est généralement potable mais on peut se procurer facilement de l'eau minérale.
13. Du fait de leur taille réduite et de leur long isolement géologique, les îles des Seychelles ont une faune et une flore fascinante, en grande partie endémique et inoffensive – pas d'orties brûlantes, pas de serpents venimeux ni de crocodiles. Il faut, comme toujours, prendre garde aux récifs coralliens tropicaux lors des baignades ou en plongée. On trouve une abondance de petites plages sûres et isolées. Certaines d'entre elles ont des eaux agitées par des courants de retour à certaines périodes de l'année. Elles sont identifiées par des panneaux en bordure de plage dont il convient de tenir compte. Les Seychelles sont en dehors de la ceinture cyclonique et il n'y a pas de volcans, pas de tremblements de terre ni de secousses sismiques.

CORRESPONDANCE

14. Pour plus d'informations sur la Consultation intergouvernementale, veuillez contacter :

Aubrey Harris
Fonctionnaire principal chargé de la pêche,
Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique australe,
P.O. Box 3730, Harare, Zimbabwe
Tél : (263-4) 791407, 253655, 253657
Fax : (263-4) 700724, 703497, 703496
Email : aubrey.harris@fao.org

Pour plus d'informations sur l'hébergement, le visa et autres arrangements, veuillez contacter :

Mme Jacqueline Payet
Chargée de liaison
Seychelles Fishing Authority
PO Box 449
Fishing Port
Mahé, Seychelles
Tel : (248) 670311/12
Fax : (248) 224508
Email : management@sfa.sc ; jpayet@sfa.sc

HEBERGEMENT

15. Le Berjaya Mahe Beach Resort, Port Glaud, (<http://www.southtravels.com/africa/seychelles/berjayamahe/>) ou www.seychelles.net/berjaya applique un tarif réduit pour les participants à la Consultation intergouvernementale. Le pays hôte organise le transport entre cet hôtel et l'Aéroport international des Seychelles.

Situé sur la côte ouest de Mahé, à 15 km de la capitale, Victoria, et à 16 km de l'Aéroport international des Seychelles, le Berjaya Mahe Beach Resort est sans rival. L'hôtel a été conçu pour ressembler à un paquebot de luxe avec toutes les chambres offrant une vue spectaculaire sur l'océan Indien. Il est entouré de 10 hectares de jardins tropicaux sculptés dont vous ne manquerez pas d'apprécier la paisible tranquillité.

Pour toutes autres informations générales sur les Seychelles, voir <http://www.seychelles.com/> ou <http://www.seychelles-tourism.com/>.

Chambre standard simple : US\$85, Double US\$ 105. Toutes taxes et petit déjeuner compris. Réservations par email à bmsm@seychelles.net en précisant Réunion CPSOOI/SWIOFC ou par fax: +248 378117; Tel: 385385

16. Les participants sont priés de réserver et de confirmer les réservations directement, le plus tôt possible, et d'informer les organisateurs en remplissant la fiche jointe. Toute réservation confirmée doit être respectée et les participants règlent eux-mêmes leur note d'hôtel.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

**QUATRIEME CONSULTATION INTERGOUVERNEMENTALE SUR LA CREATION DE
LA COMMISSION DES PECHEES DU SUD-OUEST DE L'OCEAN INDIEN**

Mahé, Seychelles, 13-16 juillet 2004

**INFORMATIONS SUR LES PARTICIPANTS
(A remplir en lettres majuscules)**

Nom Dr/M./Mme Prénom

Pays ou organisation

Titre officiel

Nationalité..... N° passeport.....

Date et lieu de délivranceDate d'expiration.....

Adresse postale

N° fax N° tél Adresse email

Nom de la (des) personne(s) qui vous accompagne(nt), le cas échéant

Date d'arrivée A heures N° vol

Date de départ prévue A..... heuresN° vol.....

Chambre d'hôtel requise ► / Chambre déjà réservée ►

Du au
(date) (date)

Chambre simple ► double ► double partagée avec ►

Date Signature

Les participants sont priés de retourner cette fiche complétée à chacune des personnes suivantes :

(i) Jacqueline PAYET
Chargé de liaison
Seychelles Fishing Authority
PO Box 449
Fishing Port
Mahé, Seychelles
Tel : (248) 670311/12
Fax : (248) 224508
Email : management@sfa.sc;
jpayet@sfa.sc

(ii) Grace CHAGONDA
Assistante chargée du programme
Bureau sous-régional de la FAO pour
l'Afrique orientale et australe
PO Box 3730, Harare, Zimbabwe
Tel : (263-4) 791407, 253655, 253657
Fax : (263-4) 700724, 703497, 703496
Email : grace.chagonda@fao.org

